

L'inégalité, le chômage et l'Europe d'aujourd'hui

Amartya SEN*

John Dewey, le philosophe et pédagogue américain, attribuait la difficulté de certaines décisions à une sorte de conflit intérieur chez l'individu, non qu'il ait à choisir entre une chose qu'il sait bonne et une autre qui l'attire mais qu'il sait mauvaise, mais parce qu'il se trouve en présence de deux choses de toute évidence bonnes l'une et l'autre mais qui, dans la situation considérée, s'opposent (Dewey et Tufts, 1932, p. 175). Face à des principes dont elle doit se préoccuper et qui réclament les uns et les autres, à bon droit, son attention et sa loyale adhésion, c'est un dilemme, un «conflit intérieur» analogue que la société rencontre, soumise à des sollicitations divergentes, quand ces principes s'opposent de telle sorte qu'il n'est pas possible de satisfaire aux uns et aux autres.

Des dilemmes de ce genre, la question de l'inégalité socio-économique en comporte beaucoup. Le problème qui a retenu le plus l'attention est celui où se heurtent les critères globaux et les critères de répartition. Il n'est pas bon qu'il existe de fortes disparités économiques ou sociales, situation que beaucoup jugent tout simplement «barbare». En prétendant éliminer ces disparités, on risque souvent, toutefois, de toucher à la situation d'une grande partie de la population, sinon de toute, le problème pouvant se poser de façon plus ou moins aiguë selon les circonstances.

C'est un problème auquel les spécialistes se sont beaucoup intéressés, à juste titre car il est sérieux. De multiples formules ont été proposées pour prendre en compte, dans les évaluations sociales, à la fois les critères synthétiques et les critères de répartition. On peut citer par exemple celle qui consiste à corriger le revenu global (négativement) en fonction du degré d'inégalité de la répartition, le facteur de pondération traduisant le jugement éthique porté sur la situation (formule de l'*equally distributed equivalent income* d'Atkinson, 1970, 1983; voir aussi Kolm, 1969; Sen, 1973; Foster et Sen, dans Sen, 1997a (annexe)).

* Professeur d'économie et de philosophie et Lamont University Professor à Harvard. Cet article est le texte revu et légèrement abrégé de la communication présentée par l'auteur à la conférence tenue à Lisbonne du 5 au 7 mai 1997, sous les auspices de la Fondation Calouste Gulbenkian, sur le thème de l'Europe sociale. Il est publié ici avec l'aimable autorisation de la fondation.

Malgré son importance, ce n'est pas ce problème que nous examinerons ici – les grands éléments en ont été bien cernés et bien analysés dans les études dont il a fait l'objet et dans les discussions auxquelles il a donné lieu –, mais un autre, un autre type de «conflits internes»: ceux qui proviennent de la concurrence ou de la contradiction entre les divers critères d'appréciation de l'inégalité. L'inégalité peut se présenter très différemment en effet sur le plan du revenu et dans d'autres domaines (selon d'autres critères) tels que la liberté, le bien-être ou divers aspects de la qualité de la vie, la longévité et l'état sanitaire par exemple. On peut souhaiter connaître la situation dans ces différents domaines, où des résultats contraires peuvent être enregistrés, avec des implications peut-être fort différentes quant à la politique à suivre. On peut dire en ce sens que la grande question, dans l'étude de l'inégalité, n'est pas tant celle du degré «abstrait» d'inégalité que celle de la nature de l'inégalité (Sen, 1980, 1992).

La notion courante de pauvreté et les données classiques sur la répartition du revenu ne rendent pas compte de la situation de privation que connaît, par exemple, la personne qui a un revenu convenable, certes, mais qui ne jouit pas du droit fondamental de participer à la vie politique ou qui souffre, autre exemple, d'une affection nécessitant un traitement coûteux. Selon le critère du revenu, l'individu qui ne trouve pas de travail et touche un secours de chômage de l'Etat peut ne pas sembler trop mal loti alors que lui est refusée la chance – et elle est perçue comme telle – d'exercer une activité, avec les satisfactions qu'il pourrait y trouver. Une étude faite en Belgique montre que, bien au-delà de la perte de revenu, c'est de la restriction de leur liberté que les chômeurs peuvent souffrir (Schokkaert et Van Ootegem, 1990). Il existe de multiples formes de privation qui, à d'autres égards encore, imposent de ne pas s'en tenir au seul critère du revenu.

Non seulement il ne faut pas s'en tenir à ce seul critère, mais il faut voir quelles contradictions existent entre les inégalités que l'on peut observer dans divers domaines. Elles peuvent présenter un tableau très différent sur le plan du revenu et sur celui des libertés politiques, par exemple, ou de la santé – et il faut s'intéresser à toutes. Le problème ici est celui de la différence de situation qu'on peut constater non selon qu'on applique des critères globaux ou des critères de répartition, mais dans divers «champs» d'inégalité, à l'intérieur desquels il convient de considérer et les résultats globaux et les disparités. Où va-t-on mesurer l'inégalité? Le choix est extrêmement important du point de vue du jugement normatif et peut avoir de grandes implications quant à la politique à suivre (Sen, 1992).

Les différents champs d'inégalité

Les inégalités peuvent présenter, avons-nous dit, un caractère distinct selon les domaines considérés, et il y a plusieurs raisons de s'intéresser aux différences de situation qui peuvent apparaître alors.

C'est d'abord, dans les travaux des spécialistes comme dans les études de politique générale, un sujet assez négligé. Annoncez que vous travaillez sur la question de l'inégalité économique, et l'on en conclura neuf fois sur dix que vous vous occupez de la répartition du revenu¹. Que la science économique ait beaucoup à dire sur les divers facteurs qui, à côté du revenu, influent sur le bien-être des gens,

la liberté ou la qualité de la vie, on l'oublie selon cette conception réductrice de l'inégalité économique.

Sur le plan européen, quant à la politique à suivre, la différence peut être très importante. Face à l'étendue du chômage, qui entraîne, à côté de l'amputation du revenu, bien d'autres privations, il est assez restrictif d'envisager les choses dans la seule optique de la répartition du revenu. Il est possible de compenser dans une large mesure la perte de revenu sur le plan *individuel* par des indemnités de chômage ou d'autres formes d'aide (encore que, pour la société, le coût budgétaire de l'indemnisation soit élevé et qu'elle puisse avoir des effets d'incitation très négatifs). *Du point de vue de la répartition du revenu*, les ressources procurées par un paiement de transfert de l'Etat ne sont pas très différentes de celles qui sont tirées d'une activité professionnelle. Mais le chômage, encore une fois, a d'autres conséquences, graves, si bien qu'en ramenant l'inégalité économique aux disparités de revenu, on limite beaucoup la compréhension et l'étude du phénomène (même en laissant de côté le coût social des transferts de revenu).

Devant l'ampleur du chômage que connaissent les économies européennes aujourd'hui, on peut craindre de se fourvoyer en se focalisant sur le seul problème des disparités de revenu. On peut penser en fait que, au point où l'on en est actuellement, le chômage constitue en lui-même un problème au moins aussi important sur le plan de l'inégalité. Nous y reviendrons plus loin.

L'inégalité en matière de santé

L'importante question de la santé, des soins médicaux et de l'assurance maladie, est de celles qui débordent le champ de la répartition du revenu. Même si l'inégalité de revenu et l'inégalité en matière de santé coexistent, ce qui peut être ou non le cas, elles posent des problèmes de nature très différente. On observe par exemple en Russie, dans l'actuelle phase de transition, un fort *accroissement des disparités de revenu* (en même temps qu'une baisse du revenu moyen) et une considérable *aggravation de l'inégalité en matière de santé* (avec une diminution de la longévité moyenne). Sans être totalement indépendants l'un de l'autre, ces deux phénomènes ne sont pas liés cependant au point qu'on puisse y voir deux aspects du même problème.

La crise que la Russie connaît aujourd'hui dans le domaine de la santé s'explique notamment par la désorganisation du système hospitalier et des services médicaux, de même que par l'état de découragement de la population et par l'alcoolisme. L'économie peut fort bien repartir, le revenu moyen augmenter, les disparités de revenu se réduire, beaucoup des causes de la morbidité et de la mortalité présentes subsisteront, compte tenu de l'état des services de santé. L'abaissement de l'espérance de vie, sensiblement plus faible aujourd'hui pour les hommes en Russie (cinquante-sept ans) qu'en Inde, par exemple (soixante et un ans), ne peut être imputé principalement à la médiocrité du revenu, qui reste bien

plus élevé en Russie qu'en Inde. Il se pose dans ce domaine des problèmes d'organisation qui obligent à dépasser les seules considérations de revenu (voir Drèze et Sen, 1989).

Il n'est pas possible d'étudier valablement l'inégalité en Europe en s'en tenant aux seules statistiques du revenu, quelque importance qu'elles conservent. Le sérieux réexamen dont font l'objet les dépenses sociales (pour la santé et l'éducation notamment) comme les transferts sociaux (pensions et autres prestations) commande d'être attentif à ce qui se passe dans d'autres domaines que le revenu, sous le double angle de la situation générale et de la répartition. Il convient de mieux marquer l'importance de ces autres aspects dans le débat public sur l'inégalité, qui tend en effet à se focaliser en Europe sur la répartition du revenu.

L'inégalité politique

La question du débat politique soulève celle d'une inégalité d'une autre sorte, qui touche à la participation à la vie politique, l'un des droits essentiels que l'individu peut revendiquer dans une démocratie. Dans l'optique des choix collectifs, on ne peut manquer de se poser certaines questions fondamentales sur l'égalité ou l'inégalité qui règne dans ce domaine. Iniques en elles-mêmes, les restrictions mises à la participation peuvent avoir de profonds effets sur l'inégalité dans d'autres domaines où s'exerce l'action publique et l'action politique (voir Sen, 1995).

Le degré de participation à la vie politique varie selon les catégories sociales et les attaches culturelles. Dans une grande partie de l'Europe, on observe une anomalie particulière dans la situation des immigrés (les immigrés légalement admis dans un pays), privés du droit de vote par les difficultés et les lenteurs de la procédure de naturalisation (fût-ce, dans un pays comme l'Allemagne, pour des résidents de longue date) et systématiquement écartés de ce fait de la vie politique. Cette situation a pour conséquence non seulement de restreindre leur liberté politique, mais de rendre leur intégration beaucoup plus difficile.

Pour des raisons essentiellement historiques, le Royaume-Uni a échappé dans une large mesure à cette situation. Le droit de vote y reste lié en effet, non à la citoyenneté britannique, mais aux liens formés du temps de l'empire: tout citoyen d'un pays du Commonwealth jouit, dès l'instant où il est autorisé à s'établir au Royaume-Uni, du droit de vote. Les immigrés venus de pays tels que le Bangladesh, l'Inde ou le Pakistan, la Jamaïque, le Kenya, le Nigéria ou l'Ouganda, c'est-à-dire la plus grande partie des immigrés non blancs, ont pu ainsi participer à la vie politique sitôt admis à titre permanent sur le territoire britannique. Cela a fait d'eux un électorat dont les voix intéressent beaucoup les partis et a freiné à n'en pas douter le développement des mouvements racistes naissants.

Si le Royaume-Uni a pu éviter dans une large mesure la persistance de l'extrémisme raciste qu'on peut observer par exemple en Allemagne, malgré les efforts de beaucoup de dirigeants clairvoyants et de citoyens responsables, c'est certainement en partie pour cela. L'intérêt politique commande de rechercher le soutien des communautés immigrées, non de concentrer sur elles les attaques, ce qui a servi leur liberté politique et leur intégration sociale.

La France se situe, à cet égard, quelque part entre le Royaume-Uni et l'Allemagne. On peut se demander avec intérêt si, en facilitant l'accès des communautés immigrées aux droits politiques en Allemagne et en France, on ne désamorcerait pas plus ou moins les attaques systématiques dont elles font l'objet sur le plan électoral.

En évoquant ce sujet, sur lequel il est difficile de dissenter sans pousser plus loin le travail de recherche, nous voulons simplement montrer toute la différence qu'il peut y avoir entre la vision large de l'inégalité et celle, étroite, qui se limite à la répartition du revenu. Si c'est des inégalités qui comptent vraiment que nous nous préoccupons, nous devons prendre en considération à côté d'autres (dont les disparités de revenu) les inégalités de situation sociale et politique.

Europe, Etats-Unis

En distinguant les différents champs d'inégalité, on peut faire des comparaisons instructives entre l'Europe occidentale et les Etats-Unis. A considérer uniquement la répartition du revenu, on peut avoir l'impression que l'Europe a su beaucoup mieux que les Etats-Unis contenir l'inégalité et éviter l'aggravation des disparités. Nul doute que là l'Europe, dans l'ensemble, a fait mieux, comme le montre l'étude approfondie sur la *Distribution des revenus dans les pays de l'OCDE* (OCDE, 1995, étude élaborée par A. Atkinson, L. Rainwater et T. Smeeding). Non seulement les indicateurs habituels de l'inégalité sont supérieurs aux Etats-Unis, mais les disparités s'y sont accentuées, ce qu'elles n'ont pas fait dans la plupart des pays de l'Europe occidentale.

Si l'on considère, non plus le revenu, mais l'emploi, la situation apparaît très différente, avec une progression spectaculaire du chômage dans une grande partie de l'Europe occidentale et rien de tel aux Etats-Unis. Entre 1965 et 1973, le taux de chômage est de 4,5 pour cent aux Etats-Unis, de 5,8 pour cent en Italie, 2,3 pour cent en France, moins de 1 pour cent dans la République fédérale d'Allemagne. Aujourd'hui, il se situe aux alentours de 12 pour cent dans ces trois derniers pays (l'Allemagne réunifiée pour le troisième), alors qu'il demeure inférieur à 5 pour cent aux Etats-Unis. Voilà, si l'on songe aux dégâts que le chômage cause dans la vie des gens, un élément à prendre en compte dans l'analyse de l'inégalité économique. L'évolution comparée des disparités de revenu permet à l'Europe d'afficher une certaine satisfaction (ce qu'on semble faire un peu trop volontiers dans certaines discussions de clocher), mais c'est une satisfaction qui apparaît très contestable selon une vision plus large de l'inégalité.

Europe occidentale, Etats-Unis: la comparaison soulève une autre question intéressante et plus générale. La morale sociale américaine n'interdit pas de se montrer très avare d'aide à l'égard des indigents, des personnes tombées dans le dénuement, ce que l'Européen, élevé sous l'égide de l'Etat-providence, accepte mal en principe. Mais cette même morale jugerait intolérable le niveau de chômage que connaissent, avec un taux de 10 pour cent ou plus, beaucoup de pays d'Europe. L'Europe continue d'accepter avec une remarquable impassibilité l'inactivité à laquelle est condamnée une fraction croissante de la population. Il y a, derrière cette

différence d'attitude, une différence de conception de la responsabilité sociale et de la responsabilité individuelle, question qui appellera quelques développements.

Le fléau du chômage

Le chômage, principal problème auquel sont confrontés, jusqu'aux plus prospères, les pays d'Europe occidentale, soulève ici trois grandes questions. En quoi est-ce vraiment un fléau? En quoi rend-il l'existence si difficile, outre l'amputation du revenu? Voilà pour la première. La deuxième nous ramène à la différence d'optique que nous venons de signaler entre l'Europe et les Etats-Unis et porte sur la «philosophie sociale» d'un côté et de l'autre de l'Atlantique. Comment la différence d'attitude se répercute-t-elle sur la conception de la responsabilité individuelle et de l'aide sociale? Troisième question: quelles sont les implications de ces positions antagoniques quant aux exigences de la politique sociale en Europe aujourd'hui? Quels sont les avantages et les inconvénients de ces visions distinctes de la responsabilité sociale et de la responsabilité individuelle?

Le chômage qui sévit en Europe aujourd'hui est un fléau aux effets multiples qu'il importe de distinguer. Pour la collectivité, son indemnisation est une lourde charge, une des principales qui pèsent sur les économies européennes. Pour l'individu, le chômeur lui-même, ses conséquences peuvent être infiniment plus graves que ne le disent les statistiques de la répartition du revenu (l'analyse qui suit se fonde sur un document préparé pour la Banque d'Italie, Sen, 1997 *b*).

Tout en étant bien évidemment liés, les différents problèmes que pose le chômage ont chacun leur importance propre. Cumulatifs dans leurs effets, ils concourent tous à saper et à désorganiser la vie personnelle et la vie collective. S'il importe de distinguer les différentes manifestations du chômage, c'est non seulement pour mieux en comprendre la nature et les répercussions, mais aussi pour arrêter, afin d'y faire face, les mesures les plus indiquées. En dehors de la perte de revenu, quels sont donc les multiples dommages qu'il cause? La liste devrait comprendre au moins les dix points suivants.

1. *Perte de production, charge budgétaire.* – Avec le chômage, une partie de la capacité de production reste inemployée: il empêche de réaliser la production maximale possible. Il n'y a pas lieu de s'étendre sur ce point, évident (voir Okun, 1962; Gordon, 1984). Notons cependant qu'il faut prendre en compte non seulement la perte de revenu des chômeurs, mais aussi l'incidence de la réduction de la production sur le reste de la population. Les ressources transférées aux chômeurs et à leurs familles, quand ils sont pris en charge par l'Etat, le sont sur une production diminuée. Le chômage touche ainsi le revenu des non-chômeurs de deux façons, avec un effet de renforcement: il entraîne une baisse de la production nationale et un accroissement de la fraction de celle-ci qui est affectée aux transferts sociaux.

2. *Perte de liberté, exclusion sociale.* – L'état de privation qu'engendre le chômage va bien au-delà de l'amputation du revenu et atteint la liberté même de l'individu. Fût-il pris en charge par la sécurité sociale, celui qui en est victime n'a plus guère de liberté de décision. Les études de comportement (celle qu'ont faites

par exemple Schokkaert et Van Ootegem, 1990, en Belgique) montrent que, pour beaucoup de chômeurs, cette perte de liberté est très critique.

Le chômage est un grand facteur d'exclusion sociale, phénomène dont on se préoccupe beaucoup actuellement. L'exclusion prive ceux qu'elle frappe des possibilités qui s'offrent tout naturellement aux autres. Et elle touche non seulement certains droits ou avantages (assurances liées à l'emploi, droit aux soins médicaux, droits en matière de pensions), mais aussi les activités sociales, la participation à la vie de la collectivité, qui peut être très difficile pour les chômeurs.

3. *Perte de la qualification, atteinte aux facultés intellectuelles.* – De même qu'on apprend par la pratique, on oublie avec le manque de pratique, en cas de chômage et d'inactivité. A côté de la dégradation de la qualification qu'il peut ainsi entraîner, le chômage peut causer, en minant la confiance de l'individu en lui-même, en son aptitude à maîtriser les choses, une atteinte aux facultés intellectuelles. Il n'est pas facile de mesurer la relation entre la motivation et la compétence, mais les observations montrent que l'effet peut être très important (voir par exemple Lefcourt, 1967; Lefcourt, Gronnerud et McDonald, 1973).

4. *Répercussions psychologiques.* – Le chômage peut apporter une grande désolation dans la vie de ses victimes. C'est une expérience qui peut être très douloureuse et angoissante, comme plusieurs études l'ont montré (par exemple celles de Jahoda, Lazarsfeld et Zeisel, 1933; d'Eisenberg et Lazarsfeld, 1938; de Bakke, 1940 a, 1940 b; de Hill, 1977). On enregistre souvent, en période de fort chômage, une augmentation du taux de suicides, révélatrice de ce qu'il y a d'insupportable, pour les victimes, dans ce qu'elles vivent (voir par exemple Boor, 1980; Platt, 1984). La prolongation du chômage peut avoir des effets particulièrement désastreux sur le moral (Harrison, 1976, entre autres). Robert Solow a analysé de façon pénétrante et émouvante dans une étude récente (1995) la relation entre la souffrance psychique et l'altération de la motivation.

Douloureuse, la situation du chômeur l'est bien sûr en partie à cause des difficultés économiques qu'il rencontre, encore qu'elle ait été rendue beaucoup moins pénible à cet égard depuis la dure époque des années trente grâce à l'institution de systèmes d'indemnisation et d'autres formes de protection. Si le mal résidait uniquement dans l'amputation du revenu, on pourrait dire, comme certains commentateurs européens le font, que le chômage n'est plus le fléau qu'il était, compte tenu de l'importance de l'aide publique. D'aucuns avancent même que l'Américain pauvre qui travaille dur dans un emploi peu rémunéré a peut-être plus de motifs de se plaindre que le chômeur européen généreusement entretenu par l'Etat!

Il n'y a pas seulement de la suffisance dans cette affirmation, qui ressemble terriblement à une justification de la passivité face au chômage lui-même. Sur le plan général, l'argument ne tient pas car il repose sur l'idée, un peu présomptueuse, qu'il serait possible d'opérer les gros transferts de revenu que réclame l'aide aux chômeurs à relativement peu de frais et de continuer à le faire indéfiniment sans que l'économie en souffre. En ce qui concerne plus précisément les répercussions psychologiques du chômage, dont nous nous occupons ici, l'argument est proprement sans valeur, car ce n'est pas uniquement de la baisse de son revenu que

souffre le chômeur, mais d'autres manques aussi, atteint qu'il est dans sa dignité, déprimé par le fait d'être à la charge d'autrui, rejeté, improductif².

Le chômage peut affecter particulièrement les jeunes, ceux qui ont déjà travaillé comme ceux qui sont à la recherche de leur premier emploi (à la fin des études), en minant durablement leur confiance (voir par exemple Gurney, 1980; Ellwood, 1982; Tiggemann et Winefield, 1984; Winefield, Tiggemann et Goldney, 1988). Les études faites aux Etats-Unis montrent que les jeunes femmes souffrent particulièrement de la situation (voir notamment Goldsmith, Veum et Darity, 1996 *a*, 1996 *b*; Corcoran, 1982). Il conviendrait de voir s'il en va de même en Europe, où le chômage, dans sa structure actuelle, frappe fortement les jeunes et notamment les jeunes femmes, problème de plus en plus préoccupant.

5. *Morbidité et mortalité.* – Le chômage peut provoquer des états pathologiques, qu'il est possible de diagnostiquer du point de vue clinique, et entraîner une hausse de la mortalité (indépendamment de l'augmentation possible du taux de suicides). Ce peut être là les conséquences de la perte de revenu et des difficultés matérielles, mais ce sont aussi celles du découragement, du sentiment d'abaissement et de l'effondrement de la volonté que provoque la prolongation du chômage (Seligman, 1975; Smith, 1987; Warr, 1987).

6. *Perte de motivation et impasse professionnelle.* – Le découragement qu'engendre le chômage risque d'affaiblir la motivation et de développer à la longue la résignation et la passivité. Certains pensent au contraire que le chômeur peut mobiliser un surcroît d'énergie pour sortir de sa situation (par exemple selon la théorie, proposée par Brehm, 1966, de la *reactance* psychologique, c'est-à-dire de la réaction de résistance qui se manifeste chez une personne ayant le sentiment que sa liberté de choix est menacée). Beaucoup d'observations montrent cependant que le chômage, le chômage de longue durée en particulier, affecte généralement la motivation et conduit à la résignation, ce qui risque de demeurer un facteur d'inactivité et d'entraîner par la suite une aggravation de la situation matérielle du chômeur (Darity et Goldsmith, 1993).

La perte de motivation, dans une situation de fort chômage, peut en effet compromettre beaucoup la recherche d'un nouvel emploi. Eli Ginzberg, qui a mené dans les années trente une étude novatrice sur le chômage dans les charbonnages du pays de Galles, constatait déjà que les chômeurs étaient si profondément atteints dans leurs capacités et dans leur moral par des années d'inactivité forcée qu'ils étaient terrifiés à l'idée de recommencer à travailler (1942, p. 49; voir aussi Solow, 1995). Des travaux récents indiquent que l'atteinte à la motivation est sans doute particulièrement forte chez les jeunes femmes (Goldsmith, Veum et Darity, 1996 *a*, 1996 *b*).

Le problème intéresse aussi la composition de la population active et son évolution. La prolongation du chômage peut effacer plus ou moins la différence entre la situation d'actif en chômage et celle d'inactif. Or le maintien d'une distinction nette entre ces deux situations (de même que la possibilité de passer de

l'une à l'autre) est d'une grande importance pratique tant sur l'évolution de l'économie que sur le sort des personnes en cause³.

7. *Rupture des relations sociales, désorganisation de la vie familiale.* – Le chômage peut entraîner de grandes perturbations dans les relations sociales (Jahoda, Lazarsfeld et Zeisel, 1933; Hill, 1977) et miner aussi la cohésion et l'harmonie familiales. À côté des difficultés matérielles, la perte de confiance explique en partie la situation. L'absence de vie professionnelle organisée peut être ressentie en elle-même comme un grave manque. Le bouleversement de la vie sociale et familiale peut provoquer une véritable crise d'identité (Ericson, 1968).

8. *Clivages entre les communautés et entre hommes et femmes.* – Le chômage peut concourir beaucoup à aviver les tensions entre les communautés et à renforcer les divisions entre hommes et femmes. Quand il y a pénurie d'emplois, ce sont fréquemment les minorités qui sont les plus touchées, notamment parmi la population immigrée. Les chances d'intégration des immigrés dans la vie normale de la société s'en trouvent compromises. Les immigrés sont volontiers vus comme des concurrents sur le marché de l'emploi: ils «prennent les emplois» des nationaux. Le chômage, dès lors, alimente en politique l'intolérance et le racisme. Le problème a été l'un des grands enjeux des élections qui ont eu lieu récemment dans certains pays d'Europe. Ce sont aussi les clivages entre hommes et femmes que le chômage renforce quand il s'étend, la participation des femmes à l'activité économique étant souvent fortement freinée. On a déjà vu que, chez les jeunes, le découragement engendré par le chômage apparaît particulièrement marqué chez les filles, dont l'expérience précoce de l'inactivité risque, si elle se prolonge, de compromettre gravement le retour sur le marché de l'emploi.

9. *Dégradation des valeurs sociales et du sentiment de responsabilité.* – On remarque, en situation de fort chômage, un affaiblissement de certaines valeurs sociales. En se prolongeant, le chômage risque de conduire l'individu au cynisme face à l'ordre établi et de développer chez lui le sentiment de dépendance, ce qui n'est pas pour l'encourager à s'assumer, à se prendre en charge. L'association qu'on observe chez les jeunes entre le chômage et la délinquance s'explique sans doute en grande partie par le dénuement matériel qu'entraîne l'inactivité, mais certains facteurs psychologiques jouent aussi un rôle, comme le sentiment d'exclusion ou la révolte contre un monde qui ne permet pas à chacun de gagner honnêtement sa vie. De façon générale, la cohésion sociale est très menacée quand on a, d'un côté, des gens qui ont de bons emplois et, de l'autre, une minorité, une minorité souvent importante d'ailleurs, de chômeurs et d'exclus.

10. *Blocages dans le domaine de l'organisation du travail et de l'innovation technique.* – On s'est demandé si l'évolution technique, par sa nature et ses formes, n'est pas l'une des grandes causes de l'extension et de la persistance du chômage en Europe. La question, importante en effet, a été étudiée et le phénomène analysé dans des travaux récents (voir par exemple Pasinetti, 1993). Mais il faut aussi

envisager l'effet inverse, le frein que le chômage peut mettre à l'amélioration des techniques. Dans une situation de fort chômage, quand le travailleur écarté de son emploi par des mesures de réorganisation risque de connaître une longue période d'inactivité, on peut s'attendre à ce que toute mesure qui pourrait avoir des effets de ce genre se heurte à une forte opposition. Quand le chômage est bas et que les travailleurs frappés par des suppressions d'emplois ont bon espoir de retrouver un poste, la résistance est certainement moindre.

On peut penser que le niveau relativement élevé d'emploi qu'a connu l'économie des Etats-Unis y a rendu les mesures de réorganisation et de rationalisation plus faciles qu'en Europe. Sans doute les travailleurs préfèrent-ils en principe, avec de bonnes raisons, ne pas avoir à changer d'emploi. Cela dit, les mesures qui les privent de leur emploi les frappent de façon incomparablement plus dure quand ils n'ont pas d'autre perspective que le chômage, peut-être de longue durée, que lorsqu'ils ont d'autres emplois en vue. Le chômage peut concourir en ce sens à empêcher toute réorganisation, toute innovation technique, au détriment de l'efficacité économique et de la compétitivité internationale des entreprises. Il en va de même pour d'autres mesures, telles que le relèvement de l'âge de la retraite en considération de l'allongement de l'espérance de vie et du temps d'aptitude au travail, mesures qui apparaissent elles aussi comme des menaces dans une économie victime d'un fort chômage. C'est une question sur laquelle nous reviendrons plus loin.

Diagnostic et lignes d'action

Par les multiples effets que nous venons de détailler, le chômage, au niveau où il se situe aujourd'hui en Europe, est une lourde charge pour la société, qui grève l'existence de tous, et de façon particulièrement dure celle des familles – la minorité de la population mais une importante minorité – directement touchées par sa persistance et toutes ses suites.

Cette situation malheureuse exige un effort d'analyse économique en même temps qu'un engagement et une volonté politiques. Du point de vue économique, il convient d'envisager la politique de l'emploi au regard de différents objectifs, sous l'angle macroéconomique et quant à l'action sur la demande, certes, mais sans s'en tenir là. L'économie de marché met bien en évidence toute une série de coûts et d'avantages, mais elle ne prend pas convenablement en compte l'ensemble des coûts que le chômage entraîne, comme nous venons de le voir, par différentes voies. Il importe, en d'autres termes, d'adopter des mesures pour répondre aux effets du chômage qui ne se répercutent pas dans les prix du marché. Il y a lieu d'envisager à cet égard différentes actions propres à encourager l'emploi, sujet de plusieurs études récentes (Phelps, 1994 *a*, 1994 *b*, 1997; Fitoussi, 1994; Fitoussi et Rosanvallon, 1996; Lindbeck, 1994; Snower, 1994, entre autres). Il convient de voir aussi ce qu'on peut faire en s'attachant, non seulement à corriger les prix effectifs, mais à développer les possibilités de formation, à encourager la recherche sur les techniques utilisatrices de travail, comme à réduire, par des réformes institutionnelles, les contraintes qui pèsent sur le marché de l'emploi et à le rendre plus flexible.

Le vieillissement de la population et l'accroissement du rapport de dépendance économique

A sérier trop les questions de travail, de rémunération et de sécurité, on risque d'isoler artificiellement certains problèmes sociaux. Celui du vieillissement de la population observé dans une grande partie du monde, en Europe et en Amérique notamment, problème dont on parle beaucoup, en offre un bon exemple. C'est, considère-t-on volontiers, un fardeau de plus en plus insupportable pour les jeunes, qui doivent subvenir aux besoins des personnes âgées. Mais l'allongement de l'espérance de vie s'accompagne en principe de celui de la période de bonne santé et d'aptitude au travail, notamment dans les emplois qui n'exigent pas un gros effort physique. Il conviendrait donc de relever l'âge de la retraite, ce qui aurait pour effet de freiner l'augmentation du rapport de dépendance (entre les personnes à charge et les actifs). Sans doute, entend-on dire alors, mais cela risque d'aggraver les difficultés d'emploi des jeunes. Le problème du vieillissement de la population, on le voit, ne peut être dissocié de celui du chômage.

Constatons d'abord que la baisse du chômage aurait pour conséquence immédiate de réduire le taux de dépendance si l'on rapporte le nombre des personnes à charge à celui, non des personnes en âge de travailler, mais des personnes ayant un emploi. De façon plus large, la création d'emplois permettrait de réintégrer dans la vie active non seulement les chômeurs comparativement jeunes, mais aussi les personnes qui, bien que toujours aptes au travail, ont dû prendre une retraite anticipée.

Vieillesse, relèvement de l'âge de la retraite, chômage: le rapport complexe qui lie ces problèmes fait intervenir, en même temps que le niveau de l'emploi, des considérations du domaine de la psychologie sociale. Quand de très nombreux travailleurs vivent dans la hantise du chômage, l'éventualité d'un relèvement de l'âge de la retraite apparaît comme une régression et une menace. Pourtant, dans un système souple, il n'y a pas de raison profonde, d'obstacle insurmontable qui empêche qu'avec le temps l'emploi ne s'adapte à l'accroissement de la population active qui en résulterait. Il ne nous vient pas à l'idée que les pays qui ont une population nombreuse devraient compter plus de chômeurs que les autres parce que plus de gens sont en quête de travail. Si rien n'interdit l'ajustement, le volume de l'emploi peut s'aligner sur l'effectif de la population active. C'est le blocage de l'ajustement qui engendre le chômage, et il ne faudrait pas que cette situation interdise tout relèvement de l'âge de la retraite par crainte de l'accroissement du nombre des actifs.

Le fort chômage que connaît l'Europe aujourd'hui empêche tout simplement, dans une large mesure, de s'attaquer au problème structurel à long terme que pose le vieillissement de la population. Il n'a pas été très difficile au contraire, aux Etats-Unis, de relever et même de supprimer l'âge de la retraite obligatoire, le chômage étant beaucoup moins important. Sans être la panacée (notamment en ce qui concerne les coûts de la santé pour les personnes âgées), cette mesure peut contribuer notablement à alléger le fardeau de la dépendance.

On voit, quand on en considère les multiples effets, l'étendue des dégâts que cause le chômage. Il importe de tenir compte des différents coûts qu'il entraîne afin

de trouver les remèdes économiques qui conviennent. On peut aisément sous-estimer les énormes dommages qu'il provoque en ne prenant pas en considération toutes ses conséquences.

Europe, Etats-Unis: les priorités et la responsabilité individuelle

Compte tenu de sa gravité et de sa complexité, le problème du chômage exige impérativement de l'Europe, aujourd'hui, un engagement politique dont l'Union européenne pourrait sans nul doute être le lieu. On se préoccupe beaucoup en Europe, actuellement, de la nécessité d'une réduction coordonnée du déficit budgétaire et de la dette des Etats, le Traité de Maastricht fixant, par rapport au produit national brut, des objectifs, un peu moins rigoureux, pour la dette que pour le déficit. Ces conditions sont liées bien sûr à l'introduction de la monnaie unique.

Sans qu'il y ait de semblable échéance qui commande une réduction généralisée du chômage, on peut difficilement contester l'urgence sociale d'une telle action. Partout, le chômage ronge, par ses multiples effets, l'existence des gens et de la société. Compte tenu des proportions qu'il a prises dans presque tous les pays de l'Union européenne, il serait bon que ce soit l'Europe qui s'engage, et non les Etats au niveau purement national. La libre circulation des personnes au sein de l'Union appelle aussi une coordination des politiques de l'emploi. Or la volonté de réduire le chômage ne s'affirme toujours pas d'une manière aussi formelle que celle de contenir les déficits budgétaires. Sur les dommages causés par le chômage, le débat public reste assez limité. Or ce débat peut avoir un rôle capital dans l'engagement éthique et politique, notamment dans la lutte contre les privations (sur cette question, voir Atkinson, 1996 et 1997).

Il est intéressant de comparer les priorités politiques en Europe et aux Etats-Unis. La garantie générale des soins de santé indispensables n'est pas une préoccupation première aux Etats-Unis, où il apparaît que plus de trente millions de personnes sont dépourvues de toute protection, de toute assurance contre la maladie. Pareille situation serait sans doute intolérable du point de vue politique en Europe, où l'on ne saurait admettre que l'aide de l'Etat aux victimes de la maladie ou de la pauvreté soit aussi comptée. Sur le plan politique, le chômage créerait en revanche aux Etats-Unis, s'il devait atteindre, comme dans plusieurs pays d'Europe, 10 pour cent ou plus, une situation explosive. Nul gouvernement ne sortirait indemne d'une dégradation de l'emploi qui le porterait à deux fois son taux actuel (quand bien même il serait encore dans cette hypothèse, notons-le en passant, inférieur à ce qu'il est aujourd'hui dans des pays comme l'Allemagne, la France ou l'Italie). D'un côté et de l'autre de l'Atlantique, la nature des priorités politiques diffère radicalement.

Les choses s'expliquent sans doute en partie par l'importance de la responsabilité individuelle, de l'aptitude à se prendre soi-même en charge, beaucoup plus grande aux Etats-Unis qu'en Europe. C'est un principe qui ne joue pas sur le plan de la garantie des soins médicaux ou de la protection sociale, qui a un autre champ d'application. L'idée américaine de responsabilité individuelle tend à faire peu de place dans l'action publique aux mesures de lutte contre la pauvreté et le dénuement.

En revanche, l'absence de travail, elle, compromet l'exercice même de cette responsabilité, la possibilité de s'assumer, objet d'un engagement public beaucoup plus ferme. La philosophie de la responsabilité individuelle engendre ainsi aux Etats-Unis une volonté d'action beaucoup plus forte contre le chômage que contre le défaut de protection médicale ou la misère.

La différence de situation qu'on observe en passant d'une rive de l'Atlantique à l'autre pose un problème sur lequel il faut s'interroger aujourd'hui. L'Europe est sollicitée de faire une place plus large à la responsabilité individuelle, à la capacité des gens de se prendre en charge, sans que l'Etat doive se substituer à eux. C'est une réorientation qui recevra un appui croissant dans les années qui viennent. Sans aller trop loin, car il serait malheureux que la société européenne se prive des protections fondamentales que l'Etat-providence a instituées contre la misère ou la maladie, il est indispensable en effet d'engager dans ce sens, comme il aurait déjà fallu le faire plus tôt, une large réflexion.

A quelles conditions est-il possible de faire davantage appel en Europe à la responsabilité individuelle? La plus importante, et de loin, est certainement la réduction de l'énorme chômage qui sévit actuellement. Outre le fardeau que son indemnisation impose à l'Etat, il n'est pas fait pour encourager l'individu, menacé de ne pas trouver de travail, à faire preuve d'esprit d'indépendance. C'est vrai en particulier pour les jeunes: comment l'adolescent qui sort de l'école et qui est aussitôt tributaire de la protection de l'Etat se persuaderait-il qu'il doit s'assumer?

On peut penser même qu'il y a une sorte de schizophrénie politique à vouloir que les gens se prennent davantage en charge et à juger le niveau actuel du chômage «fâcheux mais supportable». Quand il est presque impossible pour certaines catégories de travailleurs de trouver des emplois, il n'est guère utile et il est même cruel de prôner la responsabilité individuelle. Pour se prendre en charge, il faut le concours des autres dans la vie économique et sociale (comme Adam Smith le relevait il y a plus de deux siècles (1776)). L'exercice d'une activité rémunérée est parmi les moyens les plus immédiats d'échapper à l'état de dépendance.

Valeurs publiques, qualités personnelles: l'Europe est aujourd'hui, comme le reste du monde, à un carrefour. La vieille notion de solidarité avec les malheureux s'efface très vite, trop vite peut-être, devant celle de responsabilité individuelle, de plus en plus mise en avant⁴. Encore faut-il que la société permette aux gens de s'assumer, et cela impose des conditions politiques et économiques qu'on a du mal à bien saisir. La possibilité de travailler en est une, capitale.

Est-ce à dire que, globalement, la morale sociale américaine ne soulève pas de problèmes? Certainement pas! La philosophie de la responsabilité individuelle a de sérieuses limites, et l'aide publique a un rôle important à jouer, pour la protection médicale de la population et l'établissement de «filets de sécurité» notamment. De cela, il faut que les Etats-Unis, pour leur part, se préoccupent. La médiocrité des salaires dans certains emplois est souvent dénoncée, et il est certainement possible à cet égard d'améliorer les choses⁵. On peut penser pourtant qu'il y a plus grave, et c'est qu'on ne se soucie pas assez du développement des soins médicaux pour tous, riches et pauvres, de l'amélioration de l'éducation publique et des mesures à prendre pour l'harmonie de la vie collective.

Ces carences sont parmi les causes de la forte mortalité enregistrée aux Etats-Unis dans les catégories socialement défavorisées. Sait-on par exemple que les Afro-Américains, les Noirs des Etats-Unis, ont moins de chances d'atteindre l'âge mûr que, dans les pays en développement, les Chinois, les Sri-Lankais ou, en Inde, les habitants du Kerala (Sen, 1993)? Si l'on songe que ces populations sont infiniment moins riches que la population des Etats-Unis, que la population noire elle-même (le revenu par personne est plus de vingt fois supérieur chez cette dernière à ce qu'il est au Kerala, par exemple), on ne peut qu'être choqué devant l'infériorité de l'espérance de vie des Noirs.

Relevons que l'important écart de mortalité statistiquement constaté aux Etats-Unis entre les Noirs et les Blancs persiste même si les taux sont corrigés en fonction des différences de revenu. Et il n'est pas lié uniquement à la violence, cliché qu'utilisent volontiers les médias pour expliquer que les Noirs vivent moins longtemps. En fait, la violence n'est un gros facteur de mortalité que chez les jeunes Noirs (hommes), tout en n'apportant pour eux aussi qu'un élément d'explication. Le considérable écart de mortalité touche aussi, chez les Noirs, les femmes et les hommes d'un certain âge (trente-cinq ans ou plus) (Sen, *ibid.*, et les références médicales données dans l'article).

Un dernier mot

Ce n'est pas parce que l'Amérique n'est pas sans reproche que l'Europe devrait se montrer suffisante et faire fi des enseignements qu'il est possible de tirer de la morale sociale américaine et de son plus solide attachement à l'emploi, avec les conséquences qui en découlent quant à la politique de l'emploi. Il faut que l'Europe mesure mieux les exigences réelles de la philosophie de la responsabilité individuelle, vers laquelle elle incline sans bien saisir les conditions sociales qu'elle suppose. L'acceptation d'un énorme chômage mine les fondements mêmes d'une société de responsabilité. C'est bien plus qu'une perte de revenu que le chômage entraîne: il a de profonds effets sur la confiance en soi, le goût du travail, la compétence, l'intégration sociale, l'harmonie entre les communautés ethniques, la justice entre hommes et femmes, le sens et l'exercice de la liberté et de la responsabilité individuelles.

Comment combiner les avantages que présentent l'une et l'autre, la démarche américaine et la démarche européenne? C'est la question à résoudre. L'expérience de l'Europe en matière de santé, par exemple, comporte des aspects positifs dont les Etats-Unis pourraient tirer d'utiles enseignements (comme le pourrait, semble-t-il, la Russie d'aujourd'hui). De même, l'exemple de l'engagement des Etats-Unis sur le terrain de l'emploi, avec le respect de la liberté individuelle et de la flexibilité, peut apporter beaucoup à l'Europe. On conçoit que les responsables européens soient de plus en plus séduits par la philosophie de la responsabilité individuelle, qui

présente beaucoup d'attrait et qui peut donner de remarquables résultats quand les conditions sociales qui en rendent l'application possible sont réunies. Ces conditions, il faut leur accorder toute l'attention requise et y répondre par une politique appropriée. Développer l'emploi est parmi les tâches les plus urgentes. Comment diable l'Europe peut-elle tolérer si facilement aujourd'hui un tel chômage!

Références

- Atkinson, Anthony B. 1997: *The economic consequences of rolling back the welfare state* (Cambridge, MIT Press).
- . 1996: «Promise and performance: Why we need an official poverty report», dans l'ouvrage publié sous la direction de Barker, P.: *Living as equals* (Oxford, Oxford University Press).
- . 1983: *Social justice and public policy* (Brighton, Wheatsheaf, et Cambridge, MIT Press).
- . 1970: «On the measurement of inequality», *Journal of Economic Theory* (San Diego), vol. 2; repris dans Atkinson, 1983.
- Bakke, E. Wight. 1940a: *Citizens without work: A study of the effects of unemployment upon the workers' social relations and practices* (New Haven, Yale University Press).
- . 1940b: *The unemployed worker: A study of the task of making a living without a job* (New Haven, Yale University Press).
- Boor, M. 1980: «Relationship between unemployment rates and suicide rates in eight countries, 1962-1979», *Psychological Reports* (Missoula), vol. 47, pp. 1095-1101.
- Brehm, J. W. 1966: *A theory of psychological reactance* (New York, Academic Press).
- Clark, Kim B.; Summers, Lawrence H. 1979: «Labor market dynamics and unemployment: A reconsideration», *Brookings Papers on Economic Activity* (Washington, DC), n° 1, pp. 13-72.
- Corcoran, Mary. 1982: «The employment and wage consequences of teenage women's nonemployment», dans l'ouvrage publié sous la direction de Freeman et Wise, pp. 391-423.
- Darity, William, Jr.; Goldsmith, Arthur H. 1993: «Unemployment, social psychology, and unemployment hysteresis», *Journal of Post Keynesian Economics* (Armonk, New York), vol. 16, n° 1, pp. 55-71.
- Dewey, John; Tufts, J. H. 1932: *Ethics* (New York, Holt).
- Drèze, Jean; Sen, Amartya. 1989: *Hunger and public action* (Oxford, Clarendon Press).
- Eisenberg, P.; Lazarsfeld, Paul F. 1938: «The psychological effects of unemployment», *Psychological Bulletin* (Washington, DC), vol. 35, pp. 358-390.
- Ellwood, D. T. 1982: «Teenage unemployment: Permanent scars or temporary blemishes?», dans l'ouvrage publié sous la direction de Freeman et Wise, pp. 349-385.
- Erikson, E. H. 1968: *Identity: Youth and crisis* (Londres, Faber & Faber).
- Fitoussi, Jean-Paul. 1994: «Wage distribution and unemployment: The French experience», *American Economic Review* (Papers and Proceedings) (Nashville), vol. 84, n° 2 (mai), pp. 59-64.
- ; Rosanvallon, R. 1996: *Le nouvel âge des inégalités* (Paris, Seuil).
- Flinn, Christopher J.; Heckman, James. 1983: «Are unemployment and out of the labor force behaviorally distinct labor force states?», *Journal of Labor Economics* (Chicago), vol. 1, n° 1 (janv.), pp. 28-42.
- ; —. 1982: «Models for the analysis of labor force dynamics», dans l'ouvrage publié sous la direction de Basmann, R. L., et Rhodes, George F., Jr.: *Advances in econometrics: A research annual* (Greenwich, et Londres, JAI Press), pp. 35-95.
- Freeman, Richard B.; Wise, David A. (directeurs de publication). 1982: *The youth labor market problem: Its nature, causes, and consequences* (Chicago, University of Chicago Press).
- Ginzberg, Eli. 1942: *Grass on the slag heaps* (New York, Harper).

- Goldsmith, Arthur H.; Veum, Jonathan R.; Darity, William, Jr. 1996a: «The impact of labor force history on self-esteem and its component parts, anxiety, alienation and depression», *Journal of Economic Psychology* (Amsterdam), vol. 17, pp. 183-220.
- ; —; —. 1996b: «The psychological impact of unemployment and joblessness», *Journal of Socio-Economics* (Greenwich), vol. 25, pp. 333-358.
- Gordon, Robert J. 1984: «Unemployment and potential output in the 1980s», *Brookings Papers on Economic Activity* (Washington, DC), n° 2, pp. 537-564.
- Gurney, Ross M. 1980: «Does unemployment affect the self-esteem of school-leavers?», *Australian Journal of Psychology*, vol. 32, n° 3, pp. 175-182.
- Harrison, Richard. 1976: «The demoralizing experience of prolonged unemployment», *Department of Employment Gazette* (Londres), vol. 84, n° 4 (avril), pp. 339-348.
- Heckman, James J.; Borjas, George J. 1980: «Does unemployment cause future unemployment? Definitions, questions and answers from a continuous time model of heterogeneity and state dependence», *Economica* (Oxford), vol. 47, n° 187 (août), pp. 247-283.
- Hill, J. M. M. 1977: *The social and psychological impact of unemployment: A pilot study* (Londres, Tavistock).
- Jahoda, Marie; Lazarsfeld, Paul F.; Zeisel, Hans. 1933: *Die Arbeitslosen von Marienthal* (Vienne).
- Kolm, Serge Ch. 1969: «The optimum production of social justice», dans l'ouvrage publié sous la direction de Margolis, J., et Guitton, H.: *Public economics* (Londres, Macmillan), pp. 145-200.
- Lefcourt, Herbert M. 1967: «Effects of cue explication upon persons maintaining external control expectancies», *Journal of Personality and Social Psychology* (Washington, DC), vol. 5, n° 3, pp. 372-378.
- ; Gronnerud, Paul; McDonald, Peter. 1973: «Cognitive activity and hypothesis formation during a double entendre word association test as a function of locus of control and field dependence», *Canadian Journal of Behavioural Science* (Québec), vol. 5, n° 2, pp. 161-173.
- Lindbeck, Assar. 1994: «The welfare state and the employment problem», *American Economic Review* (Papers and Proceedings) (Nashville, Tennessee), vol. 84, n° 2 (mai), pp. 71-75.
- Marx, Karl. 1875: *Critique du programme de Gotha* (traduction française: Paris, Editions sociales, 1950).
- . 1844: *Manuscripts de 1844* (traduction française: Paris, Editions sociales, 1962).
- Marx, Karl (en collaboration avec Engels, F.). 1845-46: *L'idéologie allemande* (traduction française: Paris, Editions sociales, 1968).
- OCDE. 1995: *Distribution des revenus dans les pays de l'OCDE* (Paris).
- Okun, Arthur M. 1962: «Potential GNP: Its measurement and significance», dans le document de l'American Statistical Association: *Proceedings of the Business and Economic Statistics Section* (Washington, DC, ASA), pp. 98-103; repris dans Okun, Arthur M.: *Economics for policymaking* (Cambridge, MIT Press, 1983).
- Pasinetti, Luigi L. 1993: *Structural economic dynamics: A theory of the economic consequences of human learning* (Cambridge, Cambridge University Press).
- Phelps, Edmund S. 1997: *Rewarding work* (Cambridge, Harvard University Press).
- . 1994a: *Structural slumps: The modern equilibrium theory of unemployment, interest, and assets* (Cambridge, Harvard University Press).
- . 1994b: «Low-wage employment subsidies versus the welfare state», *American Economic Review* (Papers and Proceedings) (Nashville), vol. 84, n° 2 (mai), pp. 54-58.
- Platt, S. 1984: «Unemployment and suicidal behavior: A review of the literature», *Social Science and Medicine* (Tarrytown, New York), vol. 19, pp. 93-115.
- Schokkaert, E.; Van Ootegem, L. 1990: «Sen's concept of the living standard applied to the Belgian unemployed», *Recherches économiques de Louvain*, vol. 56.
- Seligman, M. E. P. 1975: *Helplessness: On depression, development and death* (San Francisco, W. H. Freeman).
- Sen, Amartya. 1997a: *On economic inequality*, édition augmentée (Oxford, Clarendon Press), avec une annexe de Foster, James, et Sen, A.
- . 1997b: *The penalties of unemployment*, document pour la Banque d'Italie (polycopié).

- . 1995: «Rationality and social choice», *American Economic Review* (Nashville), vol. 85, n° 1 (mars), pp. 1-24.
- . 1993: «The economics of life and death», *Scientific American* (New York), mai.
- . 1992: *Inequality re-examined* (Oxford, Clarendon Press, et Cambridge, Harvard University Press).
- . 1980: «Equality of what?», dans l'ouvrage publié sous la direction de McMurrin, S.: *Tanner Lectures on human values*, vol. I (Cambridge, Cambridge University Press).
- . 1975: *Employment, technology and development* (Oxford, Clarendon Press).
- . 1973: *On economic inequality* (Oxford, Clarendon Press).
- [On pourra lire en français, d'Amartya Sen, *Ethique et économie et autres essais* (Paris, Presses universitaires de France, 1993.)
- Smith, Adam. 1776: *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (traduction française de Garnier, G. (Paris, Guillaumin), 1859; reprise dans *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations – Les grands thèmes*, collection Idées (Paris, Gallimard), 1976.
- Smith, R. 1987: *Unemployment and health* (Oxford, Oxford University Press).
- Snower, Dennis. 1994: «Converting unemployment benefits into employment subsidies», *American Economic Review* (Papers and Proceedings) (Nashville), vol. 84, n° 2 (mai), pp. 65-70.
- Solow, Robert M. 1995: «Mass unemployment as a social problem», dans l'ouvrage publié sous la direction de Basu, K.; Pattanaik, P.; Suzumura, K.: *Choice, welfare, and development: A Festschrift in honour of Amartya K. Sen* (Oxford, Clarendon Press), pp. 313-322.
- Tiggemann, Marika; Winefield, A. H. 1984: «The effects of unemployment on the mood, self-esteem, locus of control, and depressive affect of school-leavers», *Journal of Occupational Psychology* (Leicester), vol. 57, n° 1, pp. 33-42.
- Van Parijs, P. 1995: *Real freedom for all: What (if anything) can justify capitalism?* (Oxford, Clarendon Press).
- Warr, Peter. 1987: *Work, unemployment, and mental health* (Oxford, Clarendon Press).
- Winefield, A. H.; Tiggemann, Marika; Goldney, R. D. 1988: «Psychological concomitants of satisfactory employment and unemployment in young people», *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology* (Berlin), vol. 23, pp. 149-157.

¹ Invité par une université, il y a quelques années, à prononcer une conférence, je constatai que le titre que j'avais choisi, «L'inégalité économique», était devenu «L'inégalité de revenu». Je m'enquis de la raison de ce changement. «Où est la différence?», me répondit-on.

² Sur le rôle du travail, qui n'est pas uniquement pour l'homme le moyen de se procurer un revenu, on rappellera tout ce qu'a dit Marx (1844, 1845-46, 1875).

³ On se reportera à ce sujet aux études effectuées et aux discussions engagées par Clark et Summers, 1979; Heckman et Borjas, 1980; Flinn et Heckman, 1982, 1983; Goldsmith, Veum et Darity, 1996 a, 1996 b.

⁴ Pour une critique argumentée des propositions de restriction de l'Etat-providence, voir Atkinson, 1997. Voir aussi à ce propos Van Parijs, 1995.

⁵ Sur la double nécessité de développer l'emploi et d'améliorer les rémunérations, voir en particulier Fitoussi et Rosanvallon, 1996; Phelps, 1997.

